



Ô vous, les gens ! Propagez le salut, respectez les liens de parenté, offrez à manger et priez lorsque les gens dorment, vous entrerez au Paradis en toute tranquillité.

'Abdullah ibn Salâm (qu'Allah l'agrée) relate que le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Ô vous, les gens ! Propagez le salut, respectez les liens de parenté, offrez à manger et priez lorsque les gens dorment, vous entrerez au Paradis en toute tranquillité. »

[Authentique] [Rapporté par Ibn Mâjah - Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par Aḥmad - Rapporté par Ad-Dârimî]

Ce hadith encourage et attire l'attention au sujet de quatre qualités louables et caractères sublimes qui feront entrer la personne qui les possédera au Paradis, en toute tranquillité. Ces caractéristiques sont les suivantes : Propager le salut autour de soi ; respecter les liens de parenté ; offrir à manger ; prier la nuit pendant que les gens dorment. « Propagez le salut » C'est-à-dire : manifestez, proclamez et multipliez le salut. « Offrez à manger » C'est-à-dire : donnez à manger à ceux qui en ont besoin comme vos épouses, vos enfants : garçons et filles, et tous ceux qui habitent chez vous. « Priez lorsque les gens dorment » C'est-à-dire : que l'individu se lève la nuit sincèrement pour Allah, qu'il prie et se rapproche de Lui en récitant Sa Parole et en L'invoquant humblement debout, devant Lui, pendant que les gens dorment. Tout ceci compte parmi les meilleures œuvres via lesquelles l'individu accède au Paradis en toute tranquillité, sans punition ni châtement.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5520>

